

Une éolienne citoyenne à Fernelmont

DE CONINCK JACQUES Publié le vendredi 08 septembre 2017 à 19h10 - Mis à jour le vendredi 08 septembre 2017 à 19h10



Celle-ci pourrait fournir de l'électricité verte à près de 2 000 ménages.

Quatre éoliennes vont être très prochainement construites le long de l'autoroute E42 et l'une d'entre elles est réservée aux citoyens. Pour la coopérative Champs d'énergie qui les rassemble, il reste à boucler le financement dans les prochaines semaines.

Selon Roger Bourgeois, administrateur-délégué de la SRCL Champs d'énergie, le coût total pour une éolienne (tout compris) est approximativement de 3,7 millions d'euros. *"Nous comptons y amener 25 % de fonds propres soit plus ou moins 900 000 €, le reste est couvert par des emprunts. Deux coopératives citoyennes voisines et la commune de Fernelmont investissent chacune 100 000 € dans le projet, il reste donc 600 000 € à trouver."*

De l'électricité pour 1 800 ménages

L'éolienne devrait produire de l'électricité pour l'équivalent de 1 800 ménages. *"Si chaque ménage investissait 500 € on aurait les 900 000 €"* poursuit Roger Bourgeois.

La coopérative compte actuellement 315 membres qui proviennent principalement des communes de Fernelmont et des environs. Ils se mobilisent pour trouver environ 300 autres citoyens prêts à investir entre 125 et 5 000 € par personne.

Jean-Claude Nihoul, bourgmestre de Fernelmont, commune Energ'Ethique, confirme l'engagement de la commune : *"Les permis sont là, les derniers recours sont passés et les travaux devraient commencer fin de ce mois."*

Investissement rentable

L'éolienne citoyenne sera située à Marchovelette, entre la route de Champion et l'autoroute. Le mât d'une hauteur de 95 mètres aura une capacité de production de 7 000 MWh/an. L'administrateur de la SCRL met l'accent non seulement sur le geste en faveur de l'écologie, mais aussi sur le côté rentable de l'investissement : *"Les prix de l'électricité se maintiennent actuellement autour des 35 €/MWh, ajoutez-y 65 € de certificat vert et vous obtenez une rente de plus ou moins 7 %."* Plusieurs réunions sont prévues afin d'informer les candidats coopérateurs.

JDC

www.champsdenergie.be

De Coninck Jacques LA LIBRE.BE